



DIMANCHE

LE FAIT DU JOUR

« Ma boussole : pas de compromis avec le RN »

EXCLUSIF Le nouveau ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye nous accorde sa première interview. Il revient sur sa nomination chahutée et nous dévoile ses propositions pour renouer la confiance avec le corps enseignant.

PROPOS RECUEILLIS PAR
FRÉDÉRIC GOUILLARD,
THOMAS POUPEAU
ET PAULINE THÉVENIAUD

C'EST SA PREMIÈRE interview de ministre. Silencieux depuis sa nomination, qui a fait polémique, Pap Ndiaye, le nouveau ministre de l'Éducation nationale – seule surprise du nouveau gouvernement Macron, aux antipodes de son prédécesseur, Jean-Michel Blanquer – nous a reçus plus d'une heure et demie, Rue de Grenelle, vendredi matin. Un portrait de Samuel Paty – déjà là du temps de Blanquer – trône en bonne place. C'est d'ailleurs à un hommage au prof assassiné par un terroriste en 2020 que Pap Ndiaye avait consacré son premier déplacement. Il a aussi conservé le vaste bureau de l'ancien ministre de l'Éducation Jean Zay. Sur une étagère, on remarque deux petites répliques de camions haïtien et africain. Ndiaye, dans un sourire : « Ça, ce n'est pas mon prédécesseur. » Comme si, par les objets, il traduisait son souci « d'échapper à une alternative simpliste », selon ses mots, entre « la continuité parfaite » et « le virage à

180° ».

Nous sommes en pleine crise politique, les couloirs bruissent d'un possible remaniement. Vous ne vous sentez pas en position instable ?

Je suis au travail normalement, d'arrache-pied. Ensuite, la vie politique est faite d'aléas, particulièrement en ce moment. Mais que puis-je faire ? Je ne peux pas être en suspens, dans l'attente de je ne sais quoi, le ministère non plus. Mais, comme les stoïciens nous l'ont appris, soyons indifférents à ce sur quoi nous n'avons pas prise.

Comment avez-vous vécu votre nomination au gouvernement et vous attendiez-vous à ce que ça tange si vite et si fort ?

Dans mon travail universitaire, j'ai réfléchi à des questions qui pouvaient avoir trait à des expériences vécues précédemment par des personnalités comme Christiane Taubira. Elle a dû subir, quand elle était ministre de la Justice, des attaques d'une très grande violence. Donc, je me doutais bien que la droite radicale allait m'attaquer d'une manière

outrancière et mensongère. Oui, je ne suis pas un perdreau de l'année.

Quel lien faites-vous entre les attaques contre Christiane Taubira et celles que vous avez subies ?

Il y a deux caractéristiques qui entrent en jeu à propos de ces attaques. Elles visent des personnes de couleur et des personnes qui, dans leur vie publique et intellectuelle, ont témoigné d'engagements contre les discriminations et le racisme. S'il n'y avait pas ce deuxième volet, il n'y aurait pas de sujet. C'est la combinaison des deux à la fois qui exaspère celles et ceux qui m'attaquent.

Vous avez aussi essuyé des critiques sur le fait que vos enfants étaient scolarisés dans un établissement privé, élitiste. Que répondez-vous ?

Ils sont aujourd'hui scolarisés dans un établissement privé qui est sous contrat et, donc, qui remplit une mission de service public et ils étaient scolarisés avant en REP+. Il y a des moments qui, dans le développement de l'enfant, peuvent être compliqués. C'est le choix de parents

d'enfants pour lesquels, à un moment, les conditions d'une scolarité sereine et heureuse n'étaient plus réunies.

Les électeurs ont adressé un message sévère à Emmanuel Macron lors

des législatives. Quel enseignement en tirez-vous ?

Une volonté de rééquilibrage et de renforcement du rôle du Parlement, c'est bien la conclusion de cette élection. C'est un message sur la méthode, une invitation à écouter les parlementaires de manière accrue, à s'écarter le plus possible de tout ce qui peut ramener à la verticalité du pouvoir exécutif. Il faut procéder autrement. C'est peut-être ma naïveté de nouvel arrivant en politique, mais je ne renonce pas à l'idée que nous puissions construire des majorités visant le bien commun.

Et sur le fond ? N'y a-t-il pas aussi un message sur le projet du président ?

Oui, c'est un message d'humilité et de modestie qu'ont voulu envoyer certains électeurs par rapport au projet présidentiel. La réélection du président hors cohabitation est, en soi, un événement





dans la vie politique française. Mais cette réélection est sous-tendue par des motivations diverses, qui ne tiennent pas toutes à une adhésion franche et massive au projet présidentiel. Il y a une hétérogénéité au sein de ses 58 % du second tour qui, au fond, s'est reflétée dans les élections législatives.

89 députés RN à l'Assemblée. Est-ce un tournant ?

Non, au sens où la pente reste la même. On voit bien que le Front national est en essor évident depuis quarante ans, avec peut-être une accélération récemment. Cette entrée massive à l'Assemblée nationale témoigne de son implantation durable. Évidemment, si l'on continue en projetant cette courbe en se projetant dans les années à venir, la question gravissime de l'accession du Front national au pouvoir ne relève plus de la fantasmagorie. L'heure est grave.

Regrettez-vous que LREM ait prôné le « cas par cas » en cas de duel Nupes - RN, entre les deux tours des législatives ?

Est-ce qu'il n'y a pas quelque chose qui s'est fissuré dans la digue ?

Cette question-là s'est fissurée depuis longtemps, en réalité. Si je me réfère aux entre-deux-tours des élections présidentielles de 2017 et de 2022, Jean-Luc Mélenchon n'a pas été d'une clarté remarquable. « Pas une voix pour le Front national », je crois que c'était son expression... On a connu des appels au front républicain plus fermes que cela dans le passé.

Mais cette formule a aussi été retenue par votre camp lors des élections législatives...

Mais ce n'est pas que la République en marche seule. Il y a un continuum qui témoigne de l'effritement du front républicain. Celui-ci a quand même bien existé un peu partout, mais pas suffisamment. Comme je vous l'ai dit, moi, je suis d'une génération pour laquelle il n'y a pas de compromis à avoir avec le Front national. C'est ma boussole politique.

Certains députés LREM disent qu'il faut « aller chercher

les voix du RN ». Partagez-vous ce point de vue ?

Ce n'est pas un vocabulaire que je reprendrais à mon compte. Il y a des règles républicaines. Par exemple, on répond aux questions dans l'hémicycle ou on échange au sein des commissions quelle que soit la couleur politique des parlementaires. Mais je suis entré dans ma vie citoyenne à 20 ans par la lutte contre le Front national, et cette boussole, je ne la perds pas.

Yannick Jadot accuse Emmanuel Macron d'avoir « perdu sa boussole républicaine en étant très ambigu sur le RN »...

Ce que je sais et ce que je sens, c'est que le président de la République a lui aussi une boussole très claire. Je ne suis pas en accord avec Yannick Jadot. Et je pense que chacun doit balayer devant sa porte sur cette question. Du côté de la Nupes, j'ai entendu aussi beaucoup de choses ambiguës. Il y a de quoi réfléchir pour tout le monde. Le Front national, pour moi, c'est la ligne rouge.

Ce qui signifie que, pour vous, il n'est pas dans l'arc républicain ?

Le Rassemblement national a une longue histoire qui s'ancre profondément dans l'antirépublicanisme. Ce n'est pas parce que le Front national parle de République qu'il est républicain. Lorsque l'on propose la préférence nationale, on sort de la République telle qu'elle a été pensée, telle qu'elle est affirmée, dans la Constitution. La République, pour moi, ce n'est pas uniquement la République de l'ordre. C'est aussi la République qui accueille. La République bienveillante. C'est la République de l'école. L'école accueille tous les enfants, quelle que soit leur nationalité.

Serez-vous l'anti-Blanquer ou allez-vous vous inscrire dans les pas de votre prédécesseur ?

Il me semble essentiel d'échapper à une alternative simpliste qui serait soit la continuité parfaite, soit le virage à 180° et la rupture. Il y

aura des éléments de continuité forte avec mon prédécesseur. L'école, c'est le lieu des savoirs fondamentaux. Là, je suis dans la continuité. On retouche, on améliore, mais on ne change rien fondamentalement sur Parcoursup, la réforme du lycée... Et il y aura des inflexions nouvelles et fortes.

Lesquelles ?

L'école française ne réussit pas sur tout, en particulier du point de vue des inégalités scolaires. Elle se débrouille très mal avec les enfants défavorisés. Cette situation n'est pas acceptable. C'est mon point de départ : est-ce que, oui ou non, on admet ces inégalités scolaires ? C'est donc une priorité, à laquelle s'ajoute la question de l'environnement.

Vous voulez « verdir » l'école ?

Il y a un gros sujet sur les bâtiments scolaires, mal équipés pour résister aux vagues de chaleur. Il n'est pas possible qu'on ferme quasiment des écoles quand les températures dépassent 35 °C. Les collectivités locales sont chargées du bâti scolaire, mais on peut être une force d'impulsion. Le deuxième volet de cette politique environnementale, ce sont les contenus pédagogiques. Je viens de saisir le Conseil supérieur des programmes pour que les différentes disciplines intègrent de façon beaucoup plus substantielle les thématiques liées au réchauffement climatique et à l'environnement. Enfin, il y aura un troisième point d'inflexion, par rapport à mon prédécesseur, avec une insistance marquée sur le bien-être des élèves et des équipes éducatives. L'école, ça doit être aussi le lieu du bien-être et de l'accueil.

Les syndicats d'enseignants attendent un changement de méthode. Quelle sera la vôtre ?

Le premier point essentiel pour moi est de renouer un dialogue sincère et respectueux, mais qui s'était distendu ces dernières années, avec les organisations syndicales et la communauté enseignante. Mais ce n'est pas de la

cogestion et nous ne serons pas d'accord sur tout. Je veux aussi aller à la rencontre de la communauté éducative, car ce n'est pas dans le bureau du ministre qu'on échange avec les enseignants.

Compte tenu de l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale, comment comptez-vous agir si vous ne pouvez pas passer par des grands textes de loi ?

Le ministère de l'Éducation nationale ne compte pas parmi les ministères les plus actifs d'un point de vue législatif. Ce qui fait que les difficultés au Parlement que vous évoquez vont peut-être moins affecter ce ministère que d'autres. Bien sûr, il y a la question du budget qui va se poser cet automne. Je ne sous-estime pas les difficultés, mais il faudra les aborder une par une de manière pragmatique.

Vous avez annoncé pour la rentrée une grande concertation avec la communauté éducative. Pourquoi ce Grenelle de l'éducation bis ?

Nous sommes à l'opposé d'un Grenelle. Il s'agira de concertations à l'échelle des écoles pour construire des projets pédagogiques si possible innovants. Nous n'agissons pas dans la verticalité, mais nous soutenons des initiatives qui mettent l'accent sur la dimension collective.

C'est-à-dire ?

L'école telle qu'elle est classiquement organisée, c'est un face-à-face entre l'enseignant et sa classe. Dans les études européennes sur la réussite scolaire ou l'attractivité du métier d'enseignant, on voit que, quand on pense collectivement l'enseignement, les résultats et la satisfaction des enseignants sont meilleurs. C'est ce qui se fait à Marseille actuellement dans l'expérimentation menée au sein de 59 écoles.

Rendre le métier d'enseignant plus attractif, c'est aussi revaloriser les salaires. Quand auront lieu les hausses promises par le président de la République ?

La hausse de rémunération sera composée de deux





parts. La première sera non conditionnée et s'appliquera à tous les enseignants. Ce qui implique de passer le salaire de départ des jeunes au-dessus des 2 000 € net. Ce sera en 2023. Par ailleurs, nous mettrons en place une part salariale conditionnée à des tâches nouvelles. Il s'agit de mieux rémunérer les enseignants et d'ajouter un bonus pour ceux qui voudront aller plus loin.

De combien et pour quelles tâches ?

Ce sont des discussions que nous allons avoir avec les organisations syndicales. Il y a aussi une enveloppe budgétaire à caler.

Cinq millions d'heures de cours perdues en 2019, les derniers concours enseignants qui ne font pas le plein... Y aura-t-il un prof devant chaque classe en septembre ?

Oui, il y aura un prof devant chaque classe à la rentrée. À partir du 22 août, nous mettons en place des cellules, dans chaque académie, qui vont régler les difficultés là où elles se posent. C'est vrai, nous avons un problème de recrutement, donc nous ferons appel à des contractuels. Mais il faut relativiser : ce type d'enseignement représente 1 % dans le premier degré et 8 % dans le second degré, avec des variations régionales.

Quid des absences de moins de quinze jours non remplacées ? Pourquoi n'abaisse-t-on pas ce seuil ?

C'est un grand problème, mais nos moyens ne sont pas illimités. Il faut réfléchir à la meilleure manière de faire que les absences – qui sont légitimes – soient compensées. Nous voulons faire en sorte qu'une absence du professeur d'histoire-géographie, par exemple, soit compensée par son collègue, disons, de français. Mais attention, pas pour que le professeur de français fasse de l'histoire-géographie ! Il utilisera ces heures pour faire une double dose de français et, quand le collègue d'histoire-géo reviendra, il compensera en prenant sur les heu-

res de français.

D'autres paradés ?

On réfléchit aussi sur les temps de formation, qui sont une raison des absences devant la classe. Peut-être faut-il que ces formations ne soient plus organisées sur le temps d'enseignement ? Le mercredi après-midi, typiquement, pourrait être mieux utilisé.

Les sessions de job dating organisées par plusieurs rectorats pour recruter des profs en trente minutes ont choqué la profession. Comprenez-vous cette colère ?

Le terme de job dating, je ne le reprends pas à mon compte. Cela ne me convient pas : il laisse entendre qu'on a des procédures expéditives pour recruter. Or, en réalité, c'est tout un processus : on n'est pas engagé en trente minutes ! Là où la situation est la plus tendue, à Versailles et Créteil, on voit que ce n'est pas aussi expéditif que la manière dont cela a été caricaturé.

Quid des mathématiques au lycée en septembre ?

Dans le tronc commun de 1^{re}, il y aura 1 h 30 de maths sous forme facultative pour tous les lycéens qui le souhaitent.

Y a-t-il déjà beaucoup de lycéens inscrits à cette option ?

Pas tant que cela. Il y a plusieurs facteurs : d'abord, on l'a annoncé tard. On n'a aussi sans doute pas été formidables dans la communication puisque nos remontées font état d'un certain flou sur le sujet. Résultat, il n'y aura pas d'énormes effectifs en septembre pour cette heure et demie. Tout cela peut nous encourager à passer au caractère obligatoire en 2023, c'est l'hypothèse la plus probable.

Comment va se décliner l'expérimentation menée à Marseille pour une plus grande autonomie des écoles, et notamment le recrutement des profs par les directeurs et directrices ?

Les débats qui seront organisés à la rentrée scolaire dans chaque établissement, partout en France, visent à

encourager les communautés éducatives à imaginer des projets dans la foulée de ce qui se fait à Marseille. La montée en puissance se fera de façon raisonnable. Il faut voir comment on pourra passer de quelques écoles marseillaises à tout le pays.

Vous n'employez pas le mot « autonomie » ?

Je le manie avec précaution. D'aucuns nous soupçonnent de vouloir introduire des principes de libéralisme ou de concurrence effrénée dans ces écoles, mais ce n'est évidemment pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de donner des possibilités aux équipes pédagogiques, qu'elles n'ont pas pour l'instant, comme le recrutement de postes à exigence particulière.

Plus 19 % d'élèves en situation de handicap en cinq ans. Et pas assez d'AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap).

Allez-vous en recruter ? Il faut que de véritables carrières d'AESH se dessinent, et non plus des CDD. On est en train de réfléchir à leur stabilisation avec un volume d'heures suffisant et une rémunération associée.

Avez-vous les résultats de l'évaluation sur les ports de signes religieux ostentatoires à l'école ?

Nous avons les signalements pour la période de décembre à mars : ils sont globalement stables et même en légère baisse avec 627 signalements d'atteinte au principe de laïcité, soit 9 de moins que lors du dernier bilan de décembre 2021. Mais on constate une hausse pour les tenues religieuses qui représentent 22 % des signalements. C'est lié au phénomène des abayas (le vêtement ample traditionnel des femmes musulmanes). J'ai décidé d'avoir une évaluation mensuelle à partir du mois de septembre plutôt que trimestrielle, pour avoir moins d'attente sur ces chiffres.

Comment sont traitées ces situations ?

Il y a parfois des éclats comme au lycée Charlemagne, à Paris (le 16 juin, une CPE a

refusé une candidate voilée au bac, déclenchant un incident) mais on procède localement, avec l'expérience et le bon sens des équipes pédagogiques. Cela peut aller jusqu'au conseil de discipline si la tenue s'inscrit dans une démarche religieuse et contrevient à la loi de 2004. On négocie aussi avec les jeunes. Car, quand on est ado, on aime provoquer. La tenue ne signifie pas nécessairement un engagement dans une démarche religieuse.



La question gravissime de l'accession du Front national au pouvoir ne relève plus de la fantasmagorie. L'heure est grave.



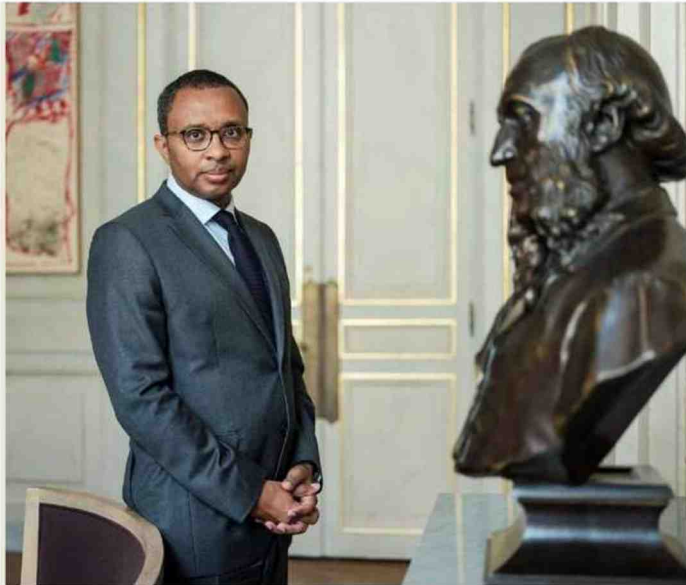
Le premier point essentiel est de renouer un dialogue sincère et respectueux, mais qui s'était distendu ces dernières années, avec les organisations syndicales et la communauté enseignante



Dans le tronc commun de 1^{re}, il y aura 1 h 30 de maths sous forme facultative pour tous les lycéens qui le souhaitent



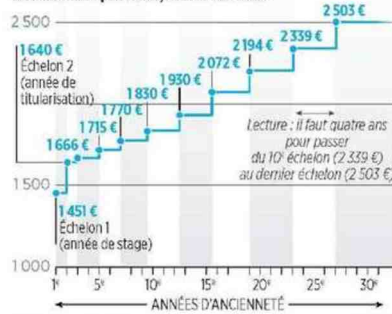
Paris (VI*), Palais-Bourbon, le 22 Juin. Face à l'arrivée de 89 députés RN à l'Assemblée, Pap Ndiaye déplore l'« effritement du front républicain ».



Rue de Grenelle, Paris (VI*), vendredi. Le ministre indique que, sur la période de décembre à mars, les signalements d'atteinte au principe de laïcité à l'école sont en légère baisse, mais en hausse pour les tenues religieuses.

La rémunération des professeurs des écoles

En euros net par mois, classe normale



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (M.A.E.), 20 JANV. 2022. L'ÉCONOMISTE





Rue de Grenelle,
Paris (VII^e), vendredi.
Pap Ndiaye définit
trois priorités pour l'école
française : la lutte contre
les inégalités scolaires,
la question
environnementale ainsi
que le bien-être des élèves
et des équipes éducatives.

LE PARISIEN/STEFAN BECK

